REUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7358501001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7358501001

Cette annonce a été mise en ligne le **28 février 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SELARL LEXCAP
Cabinet d'Avocats
Maître Antoine PINÇON
4, rue du Quinconce – BP 60429 – 49104 ANGERS CEDEX 02

_____

BRETOPHARM
SPFPL devenue SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 5, impasse du Bois Chesneau - SAINT REMY LA VARENNE
49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE
R.C.S. ANGERS 823 983 564

_____

Aux termes des décisions du 16/02/2024, l'associé unique a décidé :
- de modifier l'objet social à compter dudit jour comme suit :
- Toute activité de prise de participations et investissements sous quelques formes que ce soit, dans ou pour toutes structures commerciales ou civiles crées ou à créer,
- La constitution de tout portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher,
- La gestion directe ou indirecte de ces participations et investissements sans exclusive,
- L'exécution de toutes formes de prestations de services telles que l'assistance, conseil, étude, analyse et recherche et toutes autres activités d'intermédiaires liées ou non à ces investissements intellectuels ou pécuniaires, de nature administrative, comptable, technique, juridique, financière et d'ingénierie,
- L'acquisition, la construction et la vente d'ensembles immobiliers dans lesquels les sociétés dont elle pourrait détenir des participations auraient ou non leur activité ou dont elle pourrait avoir besoin pour ses activités propres,

- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités ci-dessus spécifiées,
- de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée, à compter dudit jour.
- de modifier corrélativement les statuts.

Cette transformation n'entraine pas la création d'une personne morale nouvelle.

Les caractéristiques nouvelles sont les suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société de Participations Financières de Professions Libérales

Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée

Administration de la société :

Ancienne mention : M. Xavier BRETAUDEAU, Gérant.

Nouvelle mention : M. Xavier BRETAUDEAU, Gérant.

Les mentions antérieures relatives aux SPFPL sont frappées de caducité.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le GTC d'ANGERS.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex